

CH-Glis: Construction work

OJ S 50/2013 12/03/2013

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office de construction des routes nationales

Postal address: Kantonsstrasse 275

Town: Glis

Postal code: 3902

Country: Switzerland

Telephone: +41 276069700

Fax: +41 276069701

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.a9-vs.ch

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

L06594, VW Grosseya Kunstbauten

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Communes de Viège et de Baltschieder

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'objet représente l'ouvrage de jonction "A9-Anschluss Visp West". Il s'agit des ouvrages d'art avec les installations annexes pour la jonction complète de l'A9 dans ce périmètre. L'objet global biparti se subdivise en projets partiels comme suit: o "Grosseya-Wanne W1" :

Cuvelages avant et après les passages inférieurs dans le périmètre de l'ouvrage de jonction Ouest (Axes 110, 112, 113, 114, 115).

o"Grosseyer-Unterführung UF1" : Passage inférieur pour la rampe d'accès "Visp West – Sitten" sous l'A9 (Axe 112).

o"Grosseyer-Unterführung UF2" : Passage inférieur pour la rampe de sortie "Sitten – Visp West" (Axe 110). Passage inférieur principal vers la route de liaison direction Viège, avec passage inférieur de l'A9 et de la ligne CFF pour la circulation des véhicules et des piétons. Lors de la réalisation du passage inférieur, il est notamment important de prendre en compte toutes les mesures de construction nécessaires pour le maintien de la circulation ferroviaire (ponts provisoires, pieux, protection de fouille, garde-ballast etc.).

o"Grosseyer-Kanalunterführung" : Il s'agit d'un passage inférieur du canal parallèle au passage inférieur "UF2", avec croisement inférieur de la ligne CFF et de la future A9. Sont applicables par analogie les remarques sous "UF2".

o"Grosseyer-Flurstrassenanschlussbauwerk" : Jonction direction Baltschieder, passage inférieur de l'A9 et de la ligne CFF (4ème voie), avec cuvelage court (Axe 114).

o"Grosseyer Flurstrassenüberführung" : Passage supérieur sur les rampes de sortie et d'accès direction Sion, comme liaison vers la route agricole direction Baltschieder (Axe 114).

o"Grosseyer-Kanalverschiebung" : Dans le cadre des travaux préparatoires le canal a été déplacé provisoirement. Le présent lot contient pour l'essentiel la réalisation finale du canal avec le déplacement dans sa situation définitive.

o"Grosseyer Wanne W2" : Cuvelages avant et après les passages inférieurs dans le périmètre de l'ouvrage de jonction Est (Axe 111).

o"Grosseyer Unterführung UF3" : Croisement inférieur de la ligne ferroviaire pour la rampe de sortie Brig – Visp West (Axe 111). Passage inférieur vers la route de liaison direction Viège, avec croisement inférieur de la ligne CFF. Il s'agit du croisement des voies CFF existantes et de la 4ème voie prévue. Lors de la réalisation du passage inférieur, il est notamment important de prendre en compte toutes les mesures de construction nécessaires pour le maintien de la circulation ferroviaire (ponts provisoires, pieux, protection de fouille, garde-ballast etc.).

Quantités principales: palplanches 70'000 m² ancrages pces 1'700 micropieux pces 3'500 excavation fouilles 150'000 m³ béton 48'500 m³ béton coulé sous l'eau 19'000 m³ coffrage 56'500 m² armature 7'300 t ténacité PBD 57'000 m².

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work, 45112000 Excavating and earthmoving work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Le délai pour les paiements partiels et finaux est de 45 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Il est impératif que le formulaire mentionné dans l'art. 15 al. 2 de l'Ordonnance sur les marchés publics du 11 juin 2003 soit attaché à l'offre.

Sous-traitance: Des sous-traitants éventuels sont à mentionner lors de la remise de l'offre.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

1) Capacité économique :

- Pour la communauté de soumissionnaires un chiffre d'affaires de 50 mio. CHF par an dans les derniers 5 ans.

2) Compétence technique :

- Au moins 2 références dans les derniers 10 ans pour des excavations exigeantes en présence d'eaux souterraines (≥ 5 mio. CHF).

- Au moins 2 références dans les derniers 10 ans pour des ouvrages d'art dans le domaine des installations CFF (passages supérieures et inférieures) avec maintien de l'exploitation CFF (≥ 3 mio CHF).

3) Gestion de la qualité: Certification des entreprises pilotes.

Un critère d'aptitude est considéré comme rempli, si le soumissionnaire unique resp. - dans une communauté de soumissionnaires - l'un des membres du consortium le remplit. Pour qu'il soit considéré comme rempli, il n'est cependant pas suffisant qu'un sous-traitant le remplisse.

Justificatifs requis:

Selon les "conditions particulières".

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

L06594

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.5.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Autres indications: Une visite des lieux obligatoire est organisée le 21.3.2013 à 14:00. Rendez-vous: chantier Grosseya, au nord de l'ARA Viège. Bulletin officiel du canton du Valais.

Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à

déposer dans les dix jours dès la publication à la cour de droit public du tribunal cantonal à Sion.

Délai de livraison / Remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: L'offre est à remettre à l'Office de construction des routes nationales, Kantonsstrasse 275, 3902 Glis, SUISSE au plus tard le 17.5.2013 (sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi), remplies de manière complète et signées, avec mention sur l'enveloppe : "Angebot A9, Visp West: Los Nr. L06594, Grosseya Kunstbauten". Sera exclue toute offre incomplète, tardive (le cachet de la poste faisant foi), sans signatures valides et originales ou mal adressées. Une offre est considérée comme complète si le descriptif des prestations, présenté sous forme de papier, a été rempli complètement et sans changements, et si les documents exigés selon le chap. 252 des conditions particulières ont été dûment remplis et signés.

Publication de référence nationale: Simap de la 08.3.2013 ,doc. 759113

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 02.4.2013

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Informations complémentaires pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: Commandes par écrit uniquement. En outre, le dossier d'appel d'offres sera disponible pour consultation dès le 08.3.2013 auprès du bureau de l'Office de construction des routes nationales, Kantonsstrasse 275, à Glis, SUISSE.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.3.2013